

Emploi, alternance, formation et insertion professionnelle

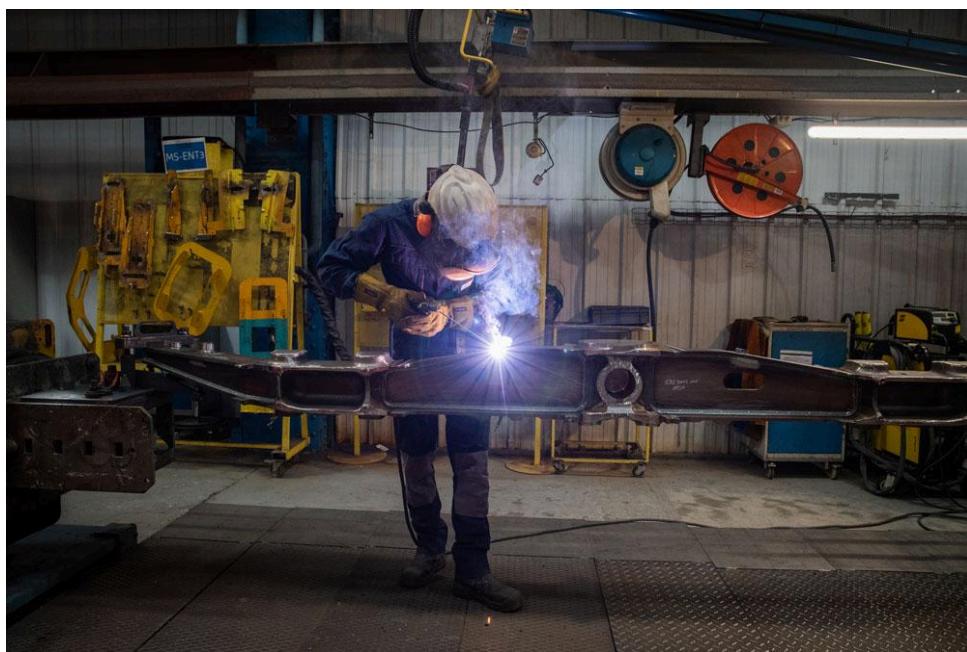
Projet de loi de finances (PLF) pour 2025 : la double peine pour les Geiq !

Après avoir été brutalement affaiblis par la suppression de l'aide de 6 000 € au contrat de professionnalisation pour les jeunes en mai 2024, les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (Geiq) subissent un nouveau coup avec le projet de loi de finances 2025.

En effet, le projet de loi de finances pour 2025 prévoit que **le budget alloué aux Geiq chute de 7,4 %**, passant de 13,5 millions d'euros à 12,5 millions d'euros, alors que les Geiq étaient déjà confrontés à un sous-financement de 1,5 millions d'euros en 2024. Les besoins réels estimés sont de 15,8 millions d'euros.

Moins de moyens = moins de personnes accompagnées ?

Cette réduction budgétaire aura des répercussions directes sur les milliers de salariés que les Geiq accompagnent et soutiennent. L'enveloppe budgétaire dédiée aux Geiq permet de contribuer au financement de l'accompagnement social et professionnel réalisé par les Geiq au bénéfice de personnes éloignées de l'emploi. Ce financement de l'État prend la forme d'une "aide à l'accompagnement", d'une valeur de 814 € ou 1 400 € par contrat en alternance, selon les caractéristiques du public. Avec cette coupe, les Geiq seront contraints de réduire leur activité, menaçant ainsi l'insertion professionnelle de ceux qui ont le plus besoin d'aide.



Nathan, soudeur à Alstom grâce au dispositif proposé par le Geiq Industrie 71. Un reportage à retrouver [dans le n°6 du magazine La plus belle façon d'embaucher](#) publié par la Fédération Française des Geiq.

Une fausse économie aux lourdes conséquences !

Réduire le budget des Geiq est non seulement contre-productif, mais c'est aussi une erreur économique. Chaque personne que les Geiq réinsère permet à l'État d'économiser sur les dépenses liées aux minimas sociaux et d'augmenter ses recettes fiscales. Il s'agit d'un dispositif redoutablement efficace, aux vues des faibles sommes investies par les pouvoirs publics. Pour un investissement étatique de seulement 1 200 € par contrat en moyenne,

les Geiq affichent des résultats remarquables : 70 % de retour à l'emploi et 92 % de réussite aux examens. Ces chiffres, validés chaque année en partenariat avec l'État, témoignent de l'efficacité et du faible coût de ce dispositif.

Un signal décourageant pour les entreprises engagées !

Construire un budget, même en période de restriction, c'est toujours faire des choix. Dans un contexte où d'autres dispositifs voient leurs budgets maintenus, voire augmentés, pourquoi cibler les Geiq ? Ces groupements, créés et gérés par des entreprises, en majorité des PME, sont des acteurs essentiels qui agissent concrètement pour l'inclusion, donnant une chance à ceux qui en sont privés. Fragiliser les Geiq revient à décourager ces entreprises qui s'impliquent pour l'insertion professionnelle.

La Fédération Française des Geiq appelle le gouvernement et le Parlement à reconsidérer cette décision. Pour continuer à former, accompagner et insérer efficacement les publics les plus vulnérables, il est impératif de porter le budget des Geiq à hauteur de 15,8 millions d'euros !

La Fédération Française des Geiq est à la disposition des journalistes qui souhaiteraient réaliser un article à ce sujet. Vous pouvez également contacter directement un Geiq proche de votre média : www.lesgeiq.fr/trouver-un-geiq

QU'EST-CE QU'UN GEIQ ?

Les Geiq sont des regroupements d'entreprises qui, pour résoudre leurs problèmes de recrutement, parient sur le potentiel de personnes éloignées du marché du travail. Le premier Geiq a été créé en 1991. Aujourd'hui, plus de 200 Geiq sont labellisés avec environ 300 implantations sur le territoire français. Les entreprises adhérentes représentent plus de 20 filières professionnelles (BTP, propriété, industrie, transports, services à la personnes, etc.). La Fédération Française des Geiq a vocation à représenter les Geiq qu'elle labellise annuellement, en partenariat avec l'État, et à promouvoir le développement du modèle Geiq dans le cadre des politiques d'emploi et d'insertion professionnelle.

Pour regarder notre vidéo de présentation :

→ video.lesgeiq.fr

Pour lire *La plus belle façon d'embaucher*, le magazine de la Fédération Française des Geiq :

→ lesgeiq.fr/le-magazine-la-plus-belle-facon-dembaucher

Adresse : Fédération Française des Geiq, 5 rue d'Alsace, 75010 Paris
Site : www.lesgeiq.fr



Cofinancé
par l'Union
Européenne.